



NEW HAMPSHIRE CHARITABLE FOUNDATION

UP TO THE PROMISE

DIRECTIVES POUR LES DEMANDES AU FOND NEIL ET LOUISE TILLOTSON Programmes de subventions majeures et locales 2024

Territoire géographique desservi

Le Fonds Neil et Louise Tillotson concentre ses interventions et ses subventions dans le comté de Coös, NH, et les communautés du New Hampshire, du Maine et du Vermont et de la MRC de Coaticook au Québec, Canada, qui toutes partagent une frontière avec le comté de Coös. Les programmes, les projets ou les organismes qui œuvrent au-delà de ces frontières, à condition qu'ils offrent des avantages évidents aux habitants et aux paysages du comté de Coös, peuvent également être éligibles à un financement.

Admissibilité générale

Les organisations reconnues comme exonérées d'impôt par l'IRS ou l'ARC sont admissibles, y compris les organisations à but non lucratif américaines avec le statut 501(c)(3), les organisations canadiennes avec le statut de donataire reconnu, les organisations publiques exonérées d'impôt, les écoles et les municipalités. D'autres groupes et organisations communautaires qui n'ont pas le statut d'exonération fiscale aux États-Unis ou au Canada peuvent demander un financement si une organisation, une municipalité ou une organisation publique avec le statut 501(c)(3) agit en tant que parrain fiscal.

Types de subventions et montants

Le Fonds Neil et Louise Tillotson soutient : les dépenses de fonctionnement sans restriction; les projets et initiatives spécifiques; le développement du leadership et le renforcement des capacités organisationnelles; la planification, l'évaluation et l'assistance technique; et les dépenses d'immobilisations.

Il y a deux programmes et processus :

- [Programme des subventions locales](#) – demandes allant jusqu'à 250 \$ et 20 000 \$. Les demandes multiannuelles sont acceptées, mais la plupart des soumissions sont pour une année.
- [Programme des subventions majeures](#) – demandes entre 20 001 \$ et 300 000 \$. Les subventions multiannuelles (jusqu'à environ 100 000 \$ par année pour trois ans).

Cadre d'investissement dans la communauté

Le Programme de subventions du Fonds Neil et Louise Tillotson met l'accent sur le soutien de stratégies et de solutions identifiées par la communauté et animées par la communauté.

Le cadre de travail du Fonds Tillotson :

- Le bien-être des personnes et de la famille – en soutenant les personnes et les familles pour leur permettre de faire face à leurs besoins essentiels et d'atteindre le bien-être;

- Des écosystèmes de main-d'œuvre saine – renforcer la capacité des employeurs locaux à maintenir et/ou augmenter leurs activités, développer et retenir une main-d'œuvre dynamique, stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat, assurer la continuité des entreprises et planifier l'avenir;
- La gestion de l'environnement – s'attaquer aux effets des changements climatiques en investissant dans des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, une gestion responsable des ressources naturelles et des efforts qui favorisent la relation entre l'humain et l'environnement naturel;
- Des communautés résilientes – soutenir des initiatives et des activités qui développent la confiance, l'appartenance et les relations et mènent à des communautés plus fortes, plus résilientes.

Critères des besoins d'immobilisations

Le Fonds Neil et Louise Tillotson a une préférence pour les projets d'immobilisations qui requièrent des dollars en milieu ou en fin de parcours. Les demandes acceptées feront la démonstration :

- D'un plan bien élaboré de construction / rénovation qui inclut un plan de financement des dépenses capitales ainsi que d'exploitation continue et d'entretien;
- Une combinaison diversifiée de soutien financier pour le projet d'immobilisations et le fonctionnement continu;
- Un large soutien de la communauté; et
- Un personnel et/ou un conseil d'administration engagé ayant la capacité de mettre en œuvre le plan.

Comment postuler

Le Fonds Neil et Louise Tillotson n'accorde généralement pas plus d'une subvention à la fois à une organisation et préfère n'examiner qu'une seule proposition à la fois quel que soit l'organisme demandeur. Si vous soumettez une demande qui n'obtient pas de financement, vous pouvez présenter une nouvelle demande lors du prochain cycle de subvention. Tous les documents de candidature peuvent être soumis en anglais ou en français.

Programme des subventions locales (demandes jusqu'à 250 \$ et 20 000 \$)

Toutes les demandes doivent être soumises au moyen de notre portail de subventions [GrantSource](#). Répondre aux quatre questions suivantes, plus un budget. Il n'y a pas de limite de nombre de mots, mais 300 mots ou moins sont encouragés.

- **Énoncé de mission/objectif** : Veuillez énoncer brièvement en une ou deux phrases la mission / l'objectif de votre organisation.
- **Impact organisationnel** : Quel a été l'impact de votre organisation sur sa communauté ou ses constituants au cours des dernières années?
- **Description (choisir l'un ou l'autre, le personnel de Tillotson peut vous aider à prendre une décision)** :
 POUR UN SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT : Comment la subvention aidera-t-elle votre organisation à développer sa capacité organisationnelle et à faire progresser vos objectifs et vos stratégies?

POUR UN SOUTIEN BASÉ SUR UN PROJET : Veuillez décrire votre projet incluant un exposé descriptif, les résultats escomptés, les partenaires communautaires qui pourraient être impliqués et toute autre information qui pourrait être utile.

- **Information additionnelle** : Y a-t-il quelque chose d'autre dont vous aimeriez nous faire part?
- **Budget** : Pour les demandes basées sur un projet, veuillez télécharger le budget de votre projet. Pour les demandes de soutien au fonctionnement, les budgets de fonctionnement disponibles sur le profil de l'organisation seront examinés.

Pour les demandes allant jusqu'à 250 \$ et 20 000 \$, le processus est le suivant :

1. Le portail [Grant Source](#) ouvre le 3 janvier ou le 3^{er} juin.
2. Les demandes sont soumises à l'aide de la plateforme en ligne [GrantSource](#) avant la date-limite du 18 janvier ou du 18 juillet.
3. Le Comité des subventions locales du Fonds Neil et Louise Tillotson approuve ou refuse les demandes sur la base du Cadre de développement de la communauté et les critères du Fonds.
4. Le Comité consultatif du Fonds Neil et Louise Tillotson approuve les recommandations de subventions lors de ses réunions régulières à la mi-mars ou septembre.
5. Les demandeurs sont informés des décisions pas plus tard que la fin de mars ou de septembre.

Programme des subventions majeures (demandes entre 20 001 \$ et 300 000 \$)

Toutes les demandes doivent être soumises au moyen de notre portail de subventions en ligne [GrantSource](#). Répondre aux quatre questions suivantes, plus un budget. Il n'y a pas de nombre limite de mots.

- **Énoncé de mission/objectif** : Veuillez énoncer brièvement en une ou deux phrases la mission / l'objectif de votre organisation.
- **Impact organisationnel** : Quel a été l'impact de votre organisation sur sa communauté ou ses constituants au cours des dernières années?
- **Description (choisir l'un ou l'autre, le personnel de Tillotson peut vous aider à prendre une décision) :**
POUR UN SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT : Comment la subvention aidera-t-elle votre organisation à développer sa capacité organisationnelle et à faire progresser vos objectifs et vos stratégies?
POUR UN SOUTIEN BASÉ SUR UN PROJET : Veuillez décrire votre projet incluant un exposé descriptif, les résultats escomptés, les partenaires communautaires qui pourraient être impliqués et toute autre information qui pourrait être utile.
- **Information additionnelle** : Y a-t-il quelque chose d'autre dont vous aimeriez nous faire part?
- **Budget**: Pour les demandes basées sur un projet, veuillez télécharger le budget de votre projet. Pour les demandes de soutien au fonctionnement, les budgets de fonctionnement disponibles sur le profil de l'organisation seront examinés

Pour les demandes de 20 001 \$ jusqu'à 300 000 \$ (100 000 \$ par année), le processus est le suivant :

1. Les demandeurs fixent une conversation avec le personnel du Fonds Tillotson pour discuter de leur idée de projet. Pour fixer une rencontre par Zoom avec Jean Clarke, cliquez [ici](#).
2. Si le projet ou les objectifs de l'organisation s'alignent sur le Cadre d'investissement dans la communauté, le territoire géographique et les critères du Fonds Tillotson, les demandeurs sont invités à soumettre une demande au Programme des subventions majeures.
3. Les propositions sont soumises au moyen de la plateforme en ligne [GrantSource](#) avant la mi-février, mi-juin, mi-août ou la mi-octobre.
4. Les analystes des subventions du Fonds Tillotson communiquent avec le personnel de l'organisation pour discuter en profondeur du projet ou des objectifs de l'organisation. Les analyses peuvent aussi communiquer avec des représentants autorisés dans la communauté pour approfondir leur compréhension de la proposition, de l'organisation et du domaine.
5. Le Comité consultatif du Fonds Neil et Louise Tillotson approuve les recommandations de subventions lors de ses réunions régulières à la mi-mars, juillet, septembre ou novembre.
6. Les demandeurs sont informés des décisions pas plus tard que la fin de mars, juillet, septembre ou novembre.

Pour plus d'information

Veillez prendre contact avec le personnel du Fonds Neil et Louise Tillotson à la New Hampshire Charitable Foundation pour toute question ou pour discuter d'une proposition de demande. Communiquez avec Jean Clarke au 603-225-6641, poste 238, ou à l'adresse jean.clarke@nhcf.org; Phoebe Backler au 603-225-6641, poste 247, ou à l'adresse phoebe.backler@nhcf.org; Sonya Salanti au 603-225-6641, poste 242 ou à l'adresse sonya.salanti@nhcf.org.